

**ACTION ENVIRONNEMENT**  
**7 rue de l'Auvergne 12000 RODEZ**

ACM /06/019 - 2006

**DEBAT PUBLIC NATIONAL**  
**sur le projet de réacteur ITER**

**Contribution d'ACTION ENVIRONNEMENT, association agréée de protection de l'environnement**

Monsieur le Président de la Commission particulière du débat public,

L'association ACTION ENVIRONNEMENT s'informe et réfléchit sur les questions énergétiques (et notamment sur le nucléaire) depuis sa création en 1985. Elle mène depuis cette date de nombreuses actions dans ce domaine.

S'agissant du projet de réacteur ITER,

- nous tenons à protester vigoureusement contre le fait que ce débat ait lieu après que la décision de réaliser ce réacteur à Cadarache a été prise, d'autant que la même chose s'est déjà produite pour le Débat public relatif au projet de réacteur EPR ; cette façon de procéder ne peut que nuire grandement à l'intérêt et à la crédibilité de la procédure du débat public,
- nous exprimons notre opposition à ce projet car nous estimons qu'en matière d'énergie, les problèmes prioritaires à résoudre sont ceux des vingt ou trente prochaines années, alors qu'on n'a aucune certitude que le procédé de fusion thermonucléaire permettra de produire un jour de l'énergie utilisable et qu'en admettant que ce soit possible, cette production d'énergie à l'échelle industrielle n'interviendra que vers la fin du 21<sup>e</sup> siècle ; les problèmes prioritaires sont ceux de l'accumulation des déchets radioactifs, de l'épuisement à court et moyen terme des ressources fossiles et du réchauffement climatique,
- nous demandons par conséquent la mise en œuvre immédiate d'une politique énergétique conforme aux principes du développement durable, fondée sur une réduction très forte et continue de la consommation d'énergie et le développement rapide et massif des énergies renouvelables (dont l'énergie thermonucléaire du soleil qui est à notre disposition aujourd'hui), et nous demandons que les crédits qui doivent être affectés au projet ITER soient reportés sur ces deux objectifs, ce qui pourra permettre d'éviter ou d'atténuer les graves crises énergétique, économique et écologique qui sont à prévoir pour les prochaines années si la politique énergétique actuelle continue à être appliquée.